

Par monts et par vaux

Quand les arbres abordent l'hiver

A Blaison, comme dans la plupart des régions au climat tempéré, l'approche de l'hiver ne se présente pas de la même façon pour tous les arbres. Chez certains, les feuilles tombent, pour d'autres il y a peu de changements. Une précision importante cependant : sans exception, tous les arbres perdent à un moment ou à un autre leurs feuilles. Ce phénomène peut affecter la totalité du feuillage, une fois par an à l'approche de l'hiver ; c'est le cas par exemple des tilleuls, des châtaigniers, des peupliers, ... arbres à feuilles caduques. En ce qui concerne les arbres à feuilles persistantes, la chute de ces dernières a bien lieu aussi, mais plus ou moins régulièrement au cours de l'année, et elle n'affecte que la partie du feuillage la plus âgée (chez certaines espèces, la feuille peut vivre 8 ans) ; dans ce cas l'arbre n'est jamais totalement dénudé ; ainsi en est-il du chêne vert, du houx, du buis, ... et de la presque totalité des conifères.

Pourquoi ces différences en un même lieu ?

Pour les feuillus, il est important de considérer leurs origines : tous ont pour ancêtres des plantes ayant connu leur maximum de développement dès la fin de l'ère secondaire et au cours du tertiaire, il y a de cela moins de cent millions d'années, dans un milieu subtropical aux conditions de vie constantes, favorables, permettant la persistance du feuillage. Mais il y eut entre temps des périodes de refroidissements du climat qui ont été lourdes de conséquences. Un bon nombre d'espèces ont alors totalement disparu, incapables de survivre dans des conditions défavorables, le gel de l'eau dans les cellules étant le principal facteur.

D'autres, afin de réduire les effets du froid sur leurs organes aériens les plus fragiles, se sont adaptées : à l'approche de la saison hivernale, elles ont privilégié un mécanisme, sorte de bouchon qui bloque alors la circulation de la sève vers la feuille en même temps qu'il crée une zone de faiblesse aux jointures du pétiole : la feuille dépérit et tombe. L'arbre vit alors au ralenti pendant la mauvaise saison.

Enfin, certains arbres ont pu progressivement adapter leurs feuilles au froid grâce à des parois plus épaisses, duveteuses, moins poreuses, parfois cireuses, souvent coriaces, avec un milieu intérieur pauvre en eau assurant une concentration importante



des substances minérales et abaissant ainsi la température de congélation. Dans ce cas, ces arbres ont pu conserver une partie de leur feuillage au cours de l'hiver. En cela ces feuillus rejoignent les conifères¹ lesquels étaient d'ailleurs leurs lointains ancêtres. Ainsi, le chêne vert, hôte naturel de la zone méditerranéenne, se rencontre souvent sur les bords de la Loire, et parfois plus au nord, jusque dans des jardins londoniens : là-bas, lorsque les hivers sont trop rudes, ces arbres peuvent exceptionnellement perdre la totalité de leurs feuilles, sans entraîner de dommages pour la plante. On peut citer également le cas du laurier noble (le laurier-sauce), d'origine méditerranéenne, pourtant bien vivace dans des régions plus septentrionales. Et aussi le magnolia à grandes fleurs² dont le milieu originel est proche de la zone tropicale ; il s'est très bien installé dans les vallées de la Garonne et de la Loire. Il peut être exceptionnellement rencontré jusqu'en Angleterre.

J.C. S.

¹ La période de grand développement des Conifères se situe à l'ère primaire, il y a plus de 250 millions d'années.

² Dans la longue série de l'évolution des plantes, la famille des Magnoliacées se situe parmi les plus anciennes chez les feuillus ; elle prend son développement aussitôt après les Conifères.

EN CE TEMPS-LA : le testament de Mme de Saint-Offange

Le testament de Charlotte de Saint-Offange (23 janvier 1758) prélève sur l'actif de sa succession une part pour les pauvres : un setier de mouture, mesure de Brissac, distribué soit en grains soit en pain, le jour de sa sépulture et autant « le jour du sepme »¹.

Le quatrième point de son testament poursuit l'œuvre de Sébastien Chauveau (fondateur des 1^{ères} écoles de Blaison en 1710). Elle transmet des rentes foncières, qu'elle touche de divers débiteurs, de 12 boisseaux de blé froment (un setier) « à l'écolle des filles afin de procurer autant qu'elle le peut à la maitresse actuelle et à celles qui lui succéderont les moyens de mieux subsister. » Celles-ci devront tenir rigoureusement un « registre paraphé par monsieur le curé de Blaison afin qu'il ne puisse y être rien changé et qu'il puisse servir à prouver la servitude des dites rentes... ». Copie sera tenue entre les mains du curé et également aux chanoines du chapitre pour être annexée à la fondation de l'école. En échange, la maitresse d'école devra faire dire deux messes annuelles pour le repos de l'âme de la testatrice et en outre « la maitresse d'écolle fera réciter à la fin de chaque écolle un pater et un ave à ses écolliers pour le repos de l'âme de la ditte testatrice. »

Avant elle, c'est Monsieur Sébastien Chauveau et avant lui encore, Mr Clairambault qui développent des structures d'enseignement ou d'éducation, surtout en direction des pauvres. L'enseignement étant payant à l'époque², ces fondations ou legs vont permettre l'installation de maîtres et maîtresses d'école qui feront la classe gratuitement pour les pauvres. Il est intéressant de voir la sollicitude qu'avaient certains notables pour l'amélioration du sort des populations pauvres.

L'exécuteur testamentaire de M^{me} de Ste Offange est le curé de la paroisse Jacques-René Pelletier. Après la sépulture et afin de connaître les fonds disponibles pour l'exécution du dit testament, il fait faire un inventaire des biens de celle-ci³. Celui-ci se monte à 575 livres tournois, 9 sols et 8 deniers mais la vente des biens ne rapportera que 457 livres, sans compter les rentes foncières réservées pour l'école. Les héritiers sont des neveux. Dans cet inventaire, il n'est pas dit que la Fauconnerie lui appartienne et aucun titre de propriété répertorié dans ses papiers ne permet de l'affirmer.

O.O

¹ Le septième jour après la sépulture au cours duquel il était accoutumé de dire des messes.

² Voir la brochure du Sablier « Trois siècles d'école à Blaison et Gohier » en vente 2€ auprès du Sablier

³ 5^E87 16 des ADML du 20 septembre 1760.



AVIS A LA POPULATION

Nous rédigeons les « Grains de sable » depuis trois ans. De nombreux articles ont alimenté nos différentes rubriques.

Nous avons pensé qu'il pouvait être intéressant, pour ceux qui conservent cette petite feuille, de retrouver d'un seul coup d'œil, tous les termes abordés. Nous avons donc dressé un index des sujets traités sur une page séparée.

Afin d'éviter des gaspillages de papier, nous avons préféré le mettre à disposition du public, à l'accueil de la Mairie. Demandez-le.

UN LIEU, UN NOM :

Le Saulsou

Situé à Blaison, sur le plateau, avant l'intersection de la route de Coutures et celle de Raindron, le Saulsou pourrait trouver une origine étymologique dans le mot latin « salix » signifiant saule.

On le retrouve écrit dans des documents « saulesou » en 1808 et « sou-le-sou » en 1850. On peut lui donner la signification de « sous le saule ».

Le Clos de la Planche

Situé à Gohier, au niveau du petit pont sur la route de St-Rémy la Varenne.

Habituellement, une planche est une terre en longueur, en forme de planche. Pour le cas présent, ce n'est pas la bonne signification car le cadastre napoléonien nous montre une pièce de terre de belle superficie, en un seul tenant.

L'autre signification est : petit pont de bois ou passerelle. C'est cette signification qui s'applique ici.



Cadastre napoléonien-ADML

O.O